



RIOM LIMAGNE & VOLCANS

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Séance du conseil communautaire Mardi 18 décembre 2018 à 18h30 (RIOM) COMPTE-RENDU

(Article L2121-25 du CGCT)

(Affiché le 26 décembre 2018)



Le 18 décembre deux mille dix-huit à 18h30, le conseil communautaire s'est réuni à la salle Dumoulin à RIOM, suite à la convocation qui lui a été adressée le 12 décembre 2018, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour ci-après :

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- 01 – Rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable : présentation
 - 02 – Espace Naturel Sensible de la colline de Mirabel : acquisition de parcelles à Marsat
 - 03 – Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention de l'Agglomération Riomaise - animation : demande de subvention FEDER
- ### GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)
- 04 – Précontrat territorial Morge et Buron - animation : financement FEDER

FINANCES

- 05 – Rapport d'Orientation Budgétaire 2019
- 06 – Constitution de provisions
- 07 – Décision modificative n°5 et subvention au budget annexe transport
- 08 – Admission en non-valeur
- 09 – Mode d'encaissement recettes : autorisation paiements par CB et prélèvement unique sur Internet des titres exécutoires émis par la collectivité

CULTURE

- 10 – Musées – extension de la gratuité pour les établissements scolaires et centres de loisirs à l'ensemble du territoire de RLV
- 11 – Musées – gratuité d'entrée dans le cadre de l'opération « un cadeau sous le sapin du musée »
- 12 – Musées – exposition temporaire pour le cinquantenaire du musée régional d'Auvergne : plan de financement prévisionnel

HABITAT

- 13 – Programme Local de l'Habitat – arrêt du projet
- 14 – Hébergements temporaires et logements en intermédiation locative : approbation du budget prévisionnel 2019 et renouvellement de la convention avec l'ANEF pour 2019
- 15 – Garanties d'emprunt-Transfert de patrimoine de Dom'Aulim à Auvergne Habitat : maintien des garanties octroyées aux prêteurs
- 16 – Ancienne gendarmerie d'Ennezat-projet de 14 logements locatifs sociaux (10 en réhabilitation et 4 en construction) – subvention d'équilibre avec le bailleur social OPHIS : Convention financière

ACTION SOCIALE

- 17 – Convention de mise à disposition des locaux et biens meubles nécessaires à la mise en œuvre de la compétence action sociale avec le SIAD Riom Limagne et le CIAS

POLITIQUE DE LA VILLE

- 18 – Mission Locale Riom Limagne Combrailles : approbation des statuts

TOURISME

- 19 – Création d'une voie douce sur l'ancienne voie ferrée «Thermal Express» entre Riom et Châtel-Guyon – aménagement en voie douce (voie piétonne, cycle, randonnée) : acquisition du foncier et demande de subvention

ECONOMIE

- 20 – Parc d'activités de Champloup à Volvic : cession d'une parcelle de terrain à la société «Brasserie des Montagnes»
- 21 – Parc d'activités de Champloup à Volvic : cession d'une parcelle de terrain à l'entreprise «Chocolaterie MATHIEU»
- 22 – ZAC du Biopôle Clermont Limagne – surtaxe assainissement : tarif 2019
- 23 – ZAC du Biopôle Clermont Limagne – BTS TELFAX Communication - Travaux d'alimentation électrique : convention de financement avec le SIEG
- 24.1 – ZA Les Charmes 3 Ménétrol: Travaux d'éclairage public - MO Matériels : convention de financement avec le SIEG
- 24.2 – ZA Les Charmes 3 Ménétrol: Travaux d'éclairage public – Réservations : convention de financement avec le SIEG
- 24.3 – ZA Les Charmes 3 Ménétrol: Travaux d'alimentation haute et basse tension - convention de financement avec le SIEG
- 25 – Dérogation à règle du repos dominical dans les commerces de détails – ouvertures dominicales des commerces en 2019 : avis conforme de RLV
- 26 – Offre de service d'animation territoriale dans le domaine agricole

TRANSPORTS-MOBILITE

- 27 – Club des Villes et Territoires Cyclables : adhésion

- 28 – DSP pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public routier de passagers sur RLV-avenant 2 au contrat de DSP
29 – Desserte de Sayat et de St-Beauzire - Convention constitutive de groupement de commande entre RLV et le SMTC : avenant 1

URBANISME

- 30 – Service commun Droit des Sois : convention entre RLV et la commune de Riom
31 – Plan Local d'Urbanisme (PLU) de St-Ours les Roches – modification n°1: approbation

MARCHES - TRAVAUX

- 32 – Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) et règlement local de publicité Intercommunal de RLV– Elaboration-autorisation signature marché
33 – Education à l'Environnement et Développement Durable-dispositif d'interventions en milieu scolaire 2018-2021 : attribution des marchés et autorisation de signature
34 – Remplacement de divers candélabres sur le territoire de Riom Limagne et Volcans, et convention de financement avec le SIEG
35 – Voirie d'intérêt communautaire du Cheix-sur-Morge - Remise en état des feux tricolores : convention de financement avec le SIEG
36 – Aménagement d'une voie douce sur l'ancienne voie ferrée entre Châtel-Guyon et Riom : attribution des marchés et autorisation de signature
37 – Jardins de la culture-construction médiathèque et RAM-avenant n°7 au lot 11 (électricité courants fort et faible)
38 – Jardins de la culture-Construction d'un cinéma à Riom : Avenant au lot 13 Serrurerie-Métallerie

PETITE ENFANCE

- 39 – Construction d'un multi accueil et d'une crèche familiale à Riom : acquisition foncière
40 – Construction d'un multi accueil et d'une crèche familiale à Riom : demande de subventions
41 – RAM - Prestation de Service ordinaire (PSO) avec la CAF-conventions d'objectifs et de financement

ADMINISTRATION GENERALE

- 42 - Conseil de développement du Grand Clermont : mutualisation
43-1 – Rapports annuels retraçant l'activité des EPCI auxquels RLV adhère : SBA-rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés
43-2 – Rapports annuels retraçant l'activité des EPCI auxquels RLV adhère : Syndicat Biopôle Clermont Limagne : rapport d'activités 2017
44.1 - Rapports annuels retraçant l'exécution délégations de services publics-Réseau urbain de chaleur bois : rapport RCBE
44.2 - Rapports annuels retraçant l'exécution délégations de services publics-La grotte de la pierre-rapport SARL Maison de la pierre
44.3 - Rapports annuels retraçant l'exécution délégations de services publics-Centre hébergement Clair Matin-rapport SARL Clair Matin
44.4 - Rapports annuels retraçant l'exécution délégations de services publics-Service assainissement ZAC Biopôle Clermont Limagne-rapport SEMERAP
45 – EPF-Smaf Auvergne : changement de délégués

RESSOURCES HUMAINES

- 46 - Service commun de production florale –convention de gestion avec la commune de Riom - prorogation pour l'année 2019 ; avenant n° 2
47 – Convention de mise à disposition de matériel entre les communes membres - prorogation de la convention pour 2019 ; avenant n°3
48 – Contrat assurance risques statutaires-convention adhésion, assistance administrative mise en œuvre des contrats souscrits par CdG (2019-2022)
49 – Contrat de prévoyance collective maintien de salaire : adhésion
50 – Contrat de prévoyance collective maintien de salaire – assistant(e)s maternel(le)s : avenant modifiant le taux de cotisation pour 2019
51 – Recrutement de contractuels non permanents-création d'emplois pour accroissement temporaire d'activité, motif de remplacement et contrat d'engagement éducatif pour l'année 2019
52 – Versement d'une indemnité de conseil au trésorier

PRESENTS :

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, Mme Martine BESSON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, M Boris BOUCHET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M Lionel CHAUVIN (*pour les rapports n°01 à n°12*), M François CHEVILLE, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Danielle FAURE-IMBERT, Mme Stéphanie FLORIDUTOUR, M Philippe GAILLARD, M Jean-Christophe GIGALT, M Daniel GRENET, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, M Didier IMBERT, Mme Françoise LAFOND, M Jacques LAMY, Mme Nicole LAURENT, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, Mme Agnès MOLLON, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON, M Vincent RAYMOND, Mme Valérie SOUBEYROUX, M Jacques VIGNERON, Mme Catherine VILLER-MICHON, **titulaires.**

M Philippe SCHAAL, Mme Marie-Christine VALLENET, Mme Marie-Christine BAILLY **suppléants.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- M José BELDA, conseiller communautaire unique de CHAVAROUX, remplacé par M Philippe SCHAAL, conseiller communautaire suppléant
- M Claude BOILON, conseiller communautaire unique de CHAPPES, remplacé par Mme Marie-Christine VALLENET, conseiller communautaire suppléant
- M Jacquie DIOGON, *a donné pouvoir à* M Pierre CERLES
- Mme Nicole PICHARD, *a donné pouvoir à* M Pierre PECOUL
- Mme Florence PLANE, conseiller communautaire unique de SAINT-LAURE, remplacé par Mme Marie-Christine BAILLY, conseiller communautaire suppléant
- Mme Anne-Karine QUEMENER, *a donné pouvoir à* M Fabrice MAGNET
- M Thierry ROUX, *a donné pouvoir à* Mme Michèle GRENET
- Mme Michèle SCHOTTEY, *a donné pouvoir à* M Jean-Pierre BOISSET
- M Nicolas WEINMEISTER, *a donné pouvoir à* Mme Catherine HOARAU

Absents :

- Mme Nadine BOUTONNET
- M Lionel CHAUVIN (*pour les rapports n°13 à n°52*)
- Mme Emilie LARRIEU

Secrétaire de Séance : Philippe GAILLARD

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Rapport n°01 – Rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable : présentation

Le conseil communautaire prend acte du rapport de Développement Durable de RLV.

Rapport n°02 – Espace Naturel Sensible de la colline de Mirabel : acquisition de parcelles à Marsat

Unanimité pour :

- approuver l'achat, par acte notarié, des immeubles cadastrés B 183, C 468, C 894, C 902, C 966 et C 967, situés aux lieux dits «Tourne Mentaie», «La Bonde» et «Larbu » à Marsat, au prix de 653 €,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette procédure,
- désigner Maître Nicolas MARTIN pour rédiger l'acte.

Rapport n°03 –Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention de l'Agglomération Riomaise - animation : demande de subvention FEDER

Unanimité pour :

- approuver le plan de financement pour l'animation du PAPI pour la période de juin 2018 à juin 2021,
- approuver la demande de subvention au Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et autoriser le Président à signer tout document relatif à ce dossier,
- autoriser le Président à saisir la Région Centre Val de Loire pour l'obtention de subventions du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) concernant l'animation du PAPI pour la période juin 2018–juin 2021,
- autoriser le Président à signer tout document relatif à ce dossier,
- préciser que la subvention FEDER demandée s'élève à 87 466,09 €, soit 50% du montant total éligible FEDER.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

Rapport n°04 – Précontrat territorial Morge et Buron - animation : financement FEDER

Unanimité pour :

- approuver le plan de financement pour l'animation du précontrat territorial Morge et Buron,

DEPENSES en €		RECETTES en €	
Salaires technicien rivière	80 000	FEDER Auvergne (60%)	48 000
		Auto financement RLV (40%)	32 000
	80 000		80 000

- approuver la demande de subvention au titre du FEDER Auvergne pour l'animation du précontrat territorial Morge et Buron durant 2 ans,
- autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires aux demandes de subventions.

FINANCES

Rapport n°05 – Rapport d'Orientation Budgétaire 2019

Le conseil communautaire prend acte du Rapport d'Orientation Budgétaire et du débat qui a eu lieu de la présentation.

Rapport n°06 – Constitution de provisions

Unanimité pour constituer :

- une provision de 600 000 € pour la dissolution du SIAD,
- une provision de 26 000 € pour le contentieux avec le SMADC,
- inscrire les crédits nécessaires au budget.

Rapport n°07 – Décision modificative n°5 et subvention au budget annexe transport

Unanimité pour :

- approuver les modifications budgétaires présentées,
- approuver la subvention au budget annexe transport.

Budget principal

Dépenses		RECETTES	
	INVESTISSEMENT	Cpte 1323 – subventions Département – fct 321 - chp 13	- 140 000,00
		Cpte 1641 – emprunts en euros – op. 0001 – fct 01 – chp 16	+ 140 000,00
TOTAL	0,00	TOTAL	0,00
Dépenses		RECETTES	
	FONCTIONNEMENT		
Cpte 739223 – fonds de péréquation – fct 01 – chp 014	+ 12 800,00		
Cpte 6875 – provision pour risques et charges exceptionnels – chp 68	+ 626 000,00		

Cpte 65548 – contributions aux organismes de rgpt – chp 65 – fct 61	- 600 000,00		
Cpte 657363 – subvention du BP au budget annexe - chp	+ 1 000,00		
Cpte 022 – dépenses imprévues – chp 022	- 39 800,00		
TOTAL	0,00	TOTAL	0,00

Budget zone d'activités de Champloup

Dépenses		FONCTIONNEMENT		Recettes	
Cpte 16876 – emprunts auprès autres EP – chp 16	+ 820,00	Cpte 021 – virement de la section de fonctionnement – chp 021	+ 820,00		
TOTAL	820,00	TOTAL	820,00		
Dépenses		FONCTIONNEMENT		Recettes	
Cpte 023 – virement à la section d'investissement – chp 023	+ 820,00	Cpte 7552 – déficit du budget annexe par le BP	+ 1 000,00		
Cpte 66111 – intérêts des emprunts – chp 66	+ 180,00				
TOTAL	1 000,00	TOTAL	1 000,00		

Budget services de proximité

Dépenses		INVESTISSEMENT		Recettes	
Cpte 2317 – Immob. en cours – chp 23	+ 1 700,00	Cpte 021 – virement de la section de fonctionnement – chp 021	+ 1 700,00		
TOTAL	1 700,00	TOTAL	1 700,00		
Dépenses		FONCTIONNEMENT		Recettes	
Cpte 023 – virement à la section d'investissement – chp 023	+ 1 700,00	70878 – remboursement de frais – chp 70	+ 1 700,00		
TOTAL	1 700,00	TOTAL	1 700,00		

Rapport n°08 : Admission en non-valeur

Unanimité pour :

- admettre les titres de recettes concernés en non-valeur,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents permettant l'application de cette décision.

Rapport n°09 – Mode d'encaissement des recettes : autorisation des paiements par CB et prélèvement unique sur Internet des titres exécutoires émis par la collectivité

Unanimité pour :

- autoriser les paiements par carte bancaire et par prélèvement unique sur Internet, des titres exécutoires émis par la collectivité,
- autoriser le Président ou son représentant à signer la convention afférente.

CULTURE

Rapport n°10 – Musées de Riom Limagne et Volcans – extension de la gratuité pour les établissements scolaires et centres de loisirs, à l'ensemble du territoire de Riom Limagne et Volcans

Unanimité pour :

- étendre à l'ensemble des établissements scolaires et centres de loisirs du territoire de RLV, la gratuité pour l'accès aux interventions menées par le service médiation des musées, à compter du 1^{er} janvier 2019.

Rapport n°11 – Musées de Riom Limagne et Volcans – gratuité d'entrée dans le cadre de l'opération «un cadeau sous le sapin du musée»

Unanimité pour :

- autoriser la gratuité de l'entrée au Musée Mandet pour les porteurs d'un cadeau dans le cadre de l'opération qui aura lieu du 19 au 31 décembre 2018 «Un cadeau sous le sapin du musée»,
- autoriser la gratuité de l'entrée au Musée Mandet lors des reconductions de cette manifestation,
- autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires à l'organisation de cette manifestation.

Rapport n°12 – Musées de Riom Limagne et Volcans – exposition temporaire pour le cinquantenaire du Musée Régional d'Auvergne : plan de financement prévisionnel

Majorité (2 abstentions) pour :

- approuver l'organisation de cette exposition,
- valider le plan de financement prévisionnel,

Dépenses		Recettes	
Intitulé	Montant	Intitulé	Montant
Prestation graphisme	4 000 €	Subvention fondation Riom Terre d'Auvergne	15 000 €
Reprographie photos AD	1 000 €	Aide Amis des musées de Riom	1 500 €

Prestation scénographie	3 000 €	Subvention DRAC	5 000 €
Encadrement	2 000 €	Autofinancement	14 600 €
Signalétique	2 000 €		
Communication écrite	2 000 €		
Impression support anniversaire	600 €		
Mobilier	2 000 €		
Eclairage	1 000€		
Droits d'auteurs	500€		
Livret anniversaire/exposition	2 000 €		
Programmation	1 000 €		
Mission d'un ethnologue	10 000 €		
Concert	2 000 €		
Résidence artistique Eva Rollin	3 000 €		
TOTAL	36 100€		

- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires ou conventions relatifs à la mise en place de partenariats,
- autoriser le Président ou son représentant à signer la demande de subvention auprès de la DRAC pour un montant de 5 000 €,
- autoriser le Président ou son représentant à signer la demande de subvention auprès de la fondation Riom Terre d'Auvergne pour un montant de 15 000 €.

HABITAT

Rapport n°13 – Programme Local de l'Habitat – arrêt du projet

Unanimité pour :

- arrêter le projet de Programme Local de l'habitat,
- communiquer pour avis le projet à l'ensemble des 31 communes et au Syndicat Mixte en charge de la gestion du SCoT du Grand Clermont.

Rapport n°14 – Hébergements temporaires et logements en intermédiation locative : approbation du budget prévisionnel 2019 et renouvellement de la convention avec l'ANEF pour l'année 2019

Unanimité pour :

- autoriser le Président à signer l'avenant n°8 pour le renouvellement de la convention avec l'ANEF du Puy de Dôme,
- autoriser le versement de la subvention au titre de l'année 2019 selon les conditions définies dans la convention.

Rapport n°15 – Garanties d'emprunt-Transfert de patrimoine de Dom'Aulim à Auvergne Habitat : maintien des garanties octroyées aux prêteurs

Unanimité pour :

- autoriser le Président à accepter le maintien des garanties des prêts énoncés ci-dessous suite au transfert de patrimoine de Dom'Aulim à Auvergne Habitat,

Date de la délibération de garantie faisant l'objet du maintien	N° de Contrat N° d'avenant	Date d'échéance	% de garantie	Capital	Encours au 01/01/2019
05 juillet 2001	1307071	01/10/2051	50.00	58 083.08	47 376.83
23 octobre 2018	1307073 - 82827	01/11/2036	50.00	454 225.81	293 345.10
31 mai 2012	1230354	01/11/2052	50.00	300 000.00	266 811.26
31 mai 2012	1230355	01/11/2062	50.00	42 500.00	39 072.53
31 mai 2012	1230356	01/11/2052	50.00	64 000.00	55 800.87
31 mai 2012	1230357	01/11/2062	50.00	9 000.00	8 119.51

- autoriser le Président ou son représentant à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette décision

Rapport n°16 – Ancienne gendarmerie d'Ennezat - projet de 14 logements locatifs sociaux (10 en réhabilitation et 4 en construction) – subvention d'équilibre avec le bailleur social OPHIS : Convention financière

Unanimité pour :

- approuver le versement d'une subvention de 140 000 € afin d'équilibrer l'opération (10 000 € par logement),
- approuver les termes de la convention «actions et aides financières en faveur du logement social-soutien à l'opération de 14 logements locatifs sociaux situés 2 Rue de la Porte Neuve à Ennezat» pour un montant de 140 000 € (10 000 € par logement),
- autoriser le Président ou son représentant à la signer ainsi que tout document permettant sa mise en œuvre.

ACTION SOCIALE

Rapport n°17 – Convention de mise à disposition des locaux et biens meubles nécessaires à la mise en œuvre de la compétence action sociale avec le SIAD Riom Limagne et le CIAS

Unanimité pour :

- approuver les termes de la convention tripartite définissant les conditions de mise à dispositions des locaux et mobiliers nécessaires à la mise en œuvre de la compétence action sociale,
- autoriser le Président à la signer tout document y afférent.

POLITIQUE DE LA VILLE

Rapport n°18 – Mission locale Riom Limagne Combrailles : approbation des statuts

Unanimité pour :

- approuver les nouveaux statuts annexés de la Mission Locale.

TOURISME

Rapport n°19 – Création d'une voie douce sur l'ancienne voie ferrée «Thermal Express» entre Riom et Châtel-Guyon – aménagement en voie douce (voie piétonne, cycle, randonnée) : acquisition du foncier et demande de subvention

Unanimité pour :

- valider les conditions d'acquisition de la parcelle ZA 48 située sur la commune de Riom,
- valider les conditions d'acquisition de la parcelle ZE 576 située sur la commune de Châtel Guyon,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document relatif à l'exécution de cette opération,
- valider le plan de financement prévisionnel ci-dessous,

Nature des dépenses	Montant HT	Nature des recettes	Montant HT
Acquisition foncier	5 000 €		
LOT 1 : déblaiement	280 445 €	Etat	
LOT 2 : aménagement	243 000 €	Région Contrat Ambition Région	250 000 €
		Département	
		Autofinancement	278 445 €
TOTAL	528 445 €	TOTAL	528 445 €

- autoriser le Président ou son représentant à solliciter les subventions et à signer tout acte nécessaire.

ECONOMIE

Rapport n°20 – Parc d'activités de Champloup à Volvic : cession d'une parcelle de terrain à la société «Brasserie des Montagnes»

Unanimité pour :

- autoriser la vente de la parcelle ZM 1038 située à Volvic, à la société «Brasserie des Montagnes» représentée par M Vincent ROUDAIRE, ou toute autre société qui s'y substituerait,
- autoriser le Président à signer l'acte de vente ainsi que tous documents s'y rapportant.

Rapport n°21 – Parc d'activités de Champloup à Volvic : cession d'une parcelle de terrain à l'entreprise «Chocolaterie Mathieu»

Unanimité pour :

- autoriser la vente de la parcelle ZM 1037 située à Volvic, à la société «Chocolaterie MATHIEU» représentée par M. Thierry Mathieu, ou toute autre société qui s'y substituerait,
- autoriser le Président à signer l'acte de vente ainsi que tous documents s'y rapportant.

Rapport n°22 – ZAC du Biopôle Clermont Limagne - surtaxe assainissement : tarif 2019

Unanimité pour :

- poursuivre la baisse de la surtaxe assainissement,
- fixer son montant à 1,40 € HT/m³ pour 2019 (soit -0,10 € HT).

Rapport n°23 – ZAC du Biopôle Clermont Limagne – BTS TELFAX Communication - Travaux d'alimentation électrique du SIEG

Unanimité pour :

- approuver l'avant-projet,

- confier la réalisation de travaux au SIEG du Puy-de-Dôme,
- fixer la participation de RLV au financement des dépenses à 10 500 € et autoriser le versement de cette somme, après réajustement en fonction du relevé métré définitif, dans la caisse du receveur du SIEG,
- prévoir à cet effet les inscriptions nécessaires lors de la prochaine décision budgétaire.

Rapport n°24 – Zone d'Activités «Les Charmes 3» à Ménérol - travaux d'éclairage public et d'alimentation haute et basse tension : conventions avec le SIEG

24.1 Travaux d'éclairage public - MO Matériels: convention de financement avec le SIEG

Unanimité pour :

- approuver le projet des travaux d'éclairage public «MO Matériels» de la ZA les Charmes 3 à Ménérol,
- confier la réalisation de ces travaux au SIEG,
- fixer la participation de RLV à 9 000.00 €,
- autoriser le Président à verser cette somme après réajustement en fonction du décompte définitif au SIEG,
- autoriser le Président à signer les conventions de financement avec le SIEG et tous documents nécessaires à la conduite de cette opération.

24.2 Travaux d'éclairage public – Réservations : convention de financement avec le SIEG

Unanimité pour :

- approuver le projet des travaux d'éclairage public «Réservations» de la ZA les Charmes 3 à Ménérol,
- confier la réalisation de ces travaux au SIEG,
- fixer la participation de RLV à 1 000.00 €,
- autoriser le Président à verser cette somme après réajustement en fonction du décompte définitif au SIEG,
- autoriser le Président à signer les conventions de financement avec le SIEG et tous documents nécessaires à la conduite de cette opération.

24.3 Travaux d'alimentation haute et basse tension par le SIEG

Unanimité pour :

- approuver le projet d'alimentation haute et basse-tension de la ZA Les Charmes 3 à Ménérol,
- confier la réalisation au SIEG,
- fixer la participation de RLV au financement des dépenses à 20 000 € et autoriser le Président à verser cette somme, après réajustement en fonction du relevé métré définitif dans la caisse du receveur du SIEG.

Rapport n°25 – Dérogation à la règle du repos dominical dans les commerces de détails – ouvertures dominicales des commerces en 2019 : avis conforme de Riom Limagne et Volcans

Majorité (3 voix contre et 1 abstention), pour :

- donner un avis conforme aux demandes de dérogations au repos dominical proposées par les communes, sur la base d'une ouverture de 6 dimanches par an dont 1 date reste au choix des communes.

Rapport n°26 – Offre de service d'animation territoriale dans le domaine agricole

Unanimité pour :

- valider les termes de la convention de «mise en œuvre des stratégies foncières agricoles et d'ingénierie agricole»,
- autoriser le Président ou son représentant à signer la convention avec le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

TRANSPORTS MOBILITES

Rapport n°27 – Club des Villes et Territoires Cyclables : adhésion

Unanimité pour :

- approuver l'adhésion de RLV au Club des Villes et Territoires Cyclables (siège situé au 33 rue du Faubourg Montmartre 75009 PARIS).

Rapport n°28 – Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public routier de passagers sur le territoire de Riom Limagne et Volcans : avenant 2 au contrat de délégation de service public

Unanimité pour :

- approuver les termes de l'avenant 2 du contrat de DSP,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.

Rapport n°29 – Desserte de Sayat et de Saint Beauzire - Convention constitutive de groupement de commande entre RLV et le SMTC : avenant 1

Unanimité pour :

- approuver les termes de l'avenant 1 de la convention constitutive de groupement de commande entre RLV et le SMTC,
- autoriser le Président ou son représentant à la signer ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

URBANISME

Rapport n°30 – Service commun Droit des Sols : convention entre RLV et la commune de Riom

Unanimité pour :

- approuver la convention relative à la définition des missions du service instructeur des autorisations de droit des sols entre RLV et la commune de Riom.
- autoriser le Président à signer ladite convention et tout document relatif à cette convention

Rapport n°31 – Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saint-Ours les Roches – modification n°1: approbation

Majorité (1 voix contre) pour :

- approuver la modification n°1 du PLU de Saint-Ours les Roches,
- dire que, conformément à l'article R153-21 du Code de l'Urbanisme, la délibération fera l'objet :
 - d'un affichage, durant un mois, au siège de RLV ainsi qu'en mairie de Saint-Ours les Roches. Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département,
 - d'une publication dans le recueil des actes administratifs mentionné à l'art R 5211-41 du CGCT.
- dire que la délibération deviendra exécutoire, en application de l'article R153-21 du Code de l'Urbanisme, dès l'exécution de l'ensemble des formalités, la date à prendre en compte pour l'affichage étant celle du premier jour où il est effectué,
- dire que le PLU sera exécutoire, en application de l'article L153-23 du Code de l'Urbanisme, dès sa publication et sa transmission à l'autorité administrative compétente de l'Etat dans les conditions définies aux articles L.2131-1 et L.2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- dire que conformément à l'article L153-22 du Code de l'Urbanisme, le PLU modifié sera tenu à la disposition du public au siège de RLV et en mairie de Saint-Ours les Roches, aux jours et heures habituels d'ouverture.

TRAVAUX – MARCHES PUBLICS

Rapport n°32 – Plan Local d'Urbanisme intercommunal et règlement local de publicité intercommunal de la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans – Elaboration : autorisation de signature du marché

Unanimité pour :

- autoriser le Président à signer le marché avec le groupement VILLE OUVERTE (93100 MONTEUIL) / Valentine TESSIER (75017 PARIS) / IETI SAS (94200 IVRY/SEINE) / REMY Arthur (69001 LYON) pour un montant global de 411 162,50 € HT.

Rapport n°33 – Education à l'Environnement et au Développement Durable - dispositif d'interventions en milieu scolaire 2018-2021 : attribution des marchés et autorisation de signature

Unanimité pour :

- attribuer le lot n°1 «Dispositif d'interventions en Education à l'Environnement et au Développement Durable» au RESEAU EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT AUVERGNE (REEA) pour les montants suivants : Montant minimum annuel : 13 000 € HT / Montant maximum annuel : 50 000€ HT,
- attribuer le lot n°2 «Dispositif d'interventions risque inondation» au RESEAU EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT AUVERGNE (REEA) pour les montants suivants : Montant minimum annuel : 2 000 € HT / Montant maximum annuel : 10 000€ HT,
- autoriser le Président ou son représentant légal à signer les marchés et tous actes relatifs à ce dossier.

Rapport n°34 – Remplacement de divers candélabres sur le territoire de Riom Limagne et Volcans et convention de financement avec le SIEG

Unanimité pour :

- approuver le remplacement des divers candélabres,
- confier la réalisation de ces travaux au SIEG,
- fixer la participation de RLV au financement des dépenses à 22 985.42 € et autoriser le Président à verser cette somme, après réajustement en fonction du relevé métré définitif dans la caisse du receveur du SIEG.
- autoriser le Président ou son représentant légal, à signer la convention de financement avec le SIEG et tous documents nécessaires à la conduite de cette opération.

Rapport n°35 – Voirie d'intérêt communautaire du Cheix-sur-Morge - Remise en état des feux tricolores : convention de financement avec le SIEG

Unanimité pour :

- approuver le projet de remise en état des feux tricolores,
- confier la réalisation de ces travaux au SIEG,
- fixer la participation de RLV au financement des dépenses à 640 € et autoriser le Président à verser cette somme, après réajustement en fonction du relevé métré définitif dans la caisse du receveur du SIEG,
- autoriser le Président ou son représentant légal, à signer la convention de financement avec le SIEG et tous documents nécessaires à la conduite de cette opération.

Rapport n°36 – Aménagement d'une voie douce sur l'ancienne voie ferrée entre Châtel-Guyon et Riom : attribution des marchés et autorisation de signature

Unanimité pour :

- attribuer le marché espaces verts/mobilier à la société COLAS (63370 LEMPDES) pour un montant de 243 000 € HT,
- attribuer le marché travaux de terrassement à la société RCTPLOC (63308 THIERS) pour un montant de 280 445 € HT,
- autoriser le Président ou son représentant légal à signer les marchés et tous actes relatifs à ce dossier.

Rapport n°37 – Les jardins de la culture – construction de la médiathèque et du relais assistants maternels : avenant n°7 au lot 11 (électricité courants forts et faibles)

Unanimité pour :

- autoriser le Président à signer l'avenant n°7 au lot 11 «Electricité-courants forts et faibles-sécurité incendie» d'un montant de 3 592,30 € HT avec la société SPIE SUD EST.

Rapport n°38 – Les jardins de la culture – construction d'un cinéma à Riom : Avenant au lot 13 serrurerie-métallerie

Unanimité pour :

- autoriser le Président à signer l'avenant au lot 13 correspondant.

PETITE ENFANCE

Rapport n°39 – Construction d'un multi accueil et d'une crèche familiale à Riom : acquisition foncière

Unanimité pour :

- accepter l'achat à l'€ symbolique, par acte notarié, du foncier nécessaire au projet, soit environ 3500 m² à prélever sur les parcelles cadastrées BD 606, BD 644 et BD 652,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette procédure,
- de désigner Maître Tissandier pour rédiger l'acte.

Rapport n°40 : Construction d'un multi accueil et d'une crèche familiale à Riom : demande de subventions

Unanimité pour :

- approuver le plan de financement prévisionnel ci-dessous, de l'opération de construction du multi accueil 45 places et de la crèche familiale à Riom :

Dépenses HT :	2 000 000 €	Recettes :	2 000 000,00 € 100%
- Travaux :	1 772 000 €	- RLV	475 000,00 € 21,20%
- Maitrise d'œuvre :	190 600 €	- REGION	675 000,00 € 33,80%
- Equipements :	37 400 €	- DEPARTEMENT	250 000,00 € 12,50%
		- DETR ETAT	500 000,00 € 25,00%
		- CAF	100 000,00 € 5,00%

- autoriser le Président à déposer les dossiers de demande de subventions correspondants à cette opération et à signer toutes les pièces nécessaires :
 - auprès de la Région dans le cadre de la contractualisation du programme AMBITION (2^{ème} part)
 - auprès du Conseil Départemental au titre du Contrat Territorial de Développement Durable en cours de négociation
 - auprès de la CAF dans le cadre des financements à la réalisation d'équipements de jeunes enfants, selon les dispositions de la convention d'objectif globale 2019/2021,
 - auprès de l'Etat et des services du Préfet du Puy-de-Dôme au titre de la Dotation Territoriale d'Equipement Rural 2019 (DETR).

Rapport n°41 – RAM - Prestation de Service ordinaire (PSO) avec la CAF : conventions d'objectifs et de financement

Unanimité pour :

- autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et de financements établies pour chacun des 3 RAM pour la période 2018/2021, ainsi que leurs éventuelles modifications ultérieures.

ADMINISTRATION GENERALE

Rapport n°42 – Conseil de développement territorial du Grand Clermont : mutualisation

Unanimité pour :

- approuver la mutualisation du conseil de développement de territoire du Grand Clermont,
- approuver le projet de règlement intérieur.

Rapport n°43 – Rapports annuels retraçant l'activité des EPCI auxquels Riom Limagne et Volcans adhère 43-1 – Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) : rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

Le conseil communautaire prend acte du rapport d'activités établi par le SBA, pour l'exercice 2017.

43-2 – Syndicat Biopôle Clermont Limagne : rapport d'activités 2017

Le conseil communautaire prend acte du rapport d'activités établi par le Syndicat Biopôle Clermont-Limagne, pour l'exercice 2017.

Rapport n°44 – Rapports annuels retraçant l'exécution des délégations de services publics

44.1 – Réseau urbain de chaleur bois : rapport du délégataire RCBE

Le conseil communautaire prend acte du rapport annuel établi par RCBE, pour l'exercice 2017.

44.2 – La grotte de la pierre : rapport du délégataire SARL Maison de la Pierre

Le conseil communautaire prend acte du rapport annuel établi par la SARL Maison de la Pierre, pour l'exercice 2017.

44.3 – Centre d'hébergement Clair Matin : rapport du délégataire SARL Clair Matin

Le conseil communautaire prend acte du rapport annuel établi par la SARL Clair Matin, pour l'exercice 2017.

44.4 – Service d'assainissement de la ZAC du Biopôle Clermont Limagne : rapport du délégataire SEMERAP

Le conseil communautaire prend acte du rapport annuel établi par la SEMERAP, pour l'exercice 2017.

Rapport n°45 –EPF-Smaf AUVERGNE : changement de délégués

Unanimité pour désigner :

- En accord avec la commune de Saint-Ours les Roches :
 - Claude PERRIER (titulaire) en remplacement de David CERCY,
 - Alain CAZE (suppléant) en remplacement de Claude PERRIER.
- En accord avec la commune d'Ennezat :
 - Jacques CURE (suppléant)

<i>Titulaire</i>	<i>Suppléant</i>	<i>Titulaire</i>	<i>Suppléant</i>
CHAMBARON SUR MORGE		MARSAT	
André LOPEZ	Guy BROSSON	Claude FATIEN	Monique ANNETON
CHANAT LA MOUTEYRE		MENETROL	
Jean-Maurice HEINRICH	Sylvie COURTOIS	Christine PIRES-BEAUNE	Yves-Marie BRIENT
CHAPPES		MOZAC	
Arnaud GODART	Sylvie GUY	Daniel JEAN	Jean-François KAUFFMANN
CHARBONNIERES LES VARENNES		PESSAT-VILLENEUVE	
Gérard CHANSARD	Guy-Marie BOTTON	Gérard DUBOIS	Jean-Luc GRENIER
CHATEL-GUYON		PULVERIERES	
Gilles DOLAT	Dominique RAVEL	Roland PETEL	Cyril CAREMIER
CHAVAROUX		RIOM	
Cécile MERROUCHE	José BELDA	Nicole PICHARD Daniel GRENET	Marie-Hélène SANNAT Emilie LARRIEU
CLERLANDE		SAINT-BEAUZIRE	
Didier IMBERT	Hugues GEORGEON	Christian DAUZAT	David ARNAUD
ENNEZAT		SAINT-BONNET PRES RIOM	
Anne-Karine QUEMENER	Jacques CURE	Georges DERROIRE	Antonio MARQUES
ENTRAIGUES		SAINT-IGNAT	
Véronique LANDRE	Maxime BRASSET	Colette NOUHEN	Jean-Marc COURBET
ENVAL		SAINT-LAURE	
Patrick PRIEUR	Sylvie GERBE	Florence PLANE	Jean-Luc CHAPUT
LE CHEIX SUR MORGE		SAINT-OURS LES ROCHES	
Yves LIGIER	Jean-Claude SAUVAT	Claude PERRIER	Alain CAZE
LES MARTRES D'ARTIERE		SAYAT	
Raoul SABINO	Tony TERNISIEN	René BALICHARD	Nicolas WEINMEISTER
LES MARTRES SUR MORGE		SURAT	
Evelyne DATARIO	Samya RIOTON	Caroline LABBE	Roland GRENET

LUSSAT		VARENNES-SUR-MORGE	
Dominique DUCHE	Stéphane DUMONT	Hervé LE CLANCHE	Patrick CHARDONNET
MALAUZAT		VOLVIC	
Marie-Aude BARRIER	Anne-Marie GONCALVES	Gilbert MENARD	Jean-Pierre PEYRIN
MALINTRAT			
Stéphanie DE VASCONCELOS	Daniel BEAUGER		

RESSOURCES HUMAINES

Rapport n°46 – Service commun de production florale : convention de gestion avec la commune de Riom : prorogation pour l'année 2019

Unanimité pour :

- proroger d'un an ce service commun de production florale sur le périmètre initial de l'ancienne Riom communauté et dans les limites et les conditions qui ont présidé à cette phase d'expérimentation,
- autoriser le Président à signer l'avenant à la convention.

Rapport n°47 – Convention de mise à disposition de matériel entre la commune de Riom et Riom Limagne et Volcans - prorogation pour l'année 2019 : avenant n°3

Unanimité pour :

- proroger d'un an la convention de mise à disposition de matériel par la commune de Riom à RLV, uniquement sur le périmètre initial de l'ex communauté de communes Riom communauté et dans les limites et les conditions qui ont présidé à cette phase d'expérimentation,
- autoriser le Président ou son représentant, à signer l'avenant n°3.

Rapport n°48 – Contrat d'assurance des risques statutaires : convention d'adhésion et d'assistance administrative à la mise en œuvre des contrats souscrits par le Centre de Gestion du Puy-de-Dôme (2019-2022)

Unanimité pour :

- autoriser le Président à signer la convention d'adhésion et d'assistance groupe pour la couverture des risques statutaires, souscrite par le Centre de Gestion du Puy-de-Dôme, avec une date d'effet du 1^{er} janvier 2019 pour une durée de 4 ans.

Formule de garantie	Taux
Décès	0,15%
Accident de service/maladies professionnelles/ temps partiel thérapeutique	0,86%
Congés longue durée et longue maladie (franchise 180 jours)	1,64%

Rapport n°49 – Contrat de prévoyance collective maintien de salaire : adhésion

Unanimité pour :

- approuver les termes du contrat d'adhésion à intervenir au 1^{er} janvier 2019 et autoriser le Président à le signer.

Rapport n°50 – Contrat de prévoyance collective maintien de salaire – assistant(e)s maternel(le)s : avenant modifiant le taux de cotisation pour 2019

Unanimité pour :

- autoriser le Président ou son représentant à signer l'avenant au contrat de prévoyance collective des assistantes maternelles.

Rapport n°51 – Recrutements de contractuels non permanents : création d'emplois pour accroissement temporaire d'activité, motif de remplacement et contrat d'engagement éducatif

Unanimité pour :

- approuver le recrutement de contractuels non permanents en application des articles 3 et 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, ainsi que des Contrats d'Engagement Educatif, dans la limite des plafonds fixés, au titre de l'année 2019 :

Pôle concerné	Cadre d'emplois	Nbre d'emplois en ETP
Pôle service à la population	Adjoint d'animation	70
	Adjoint du patrimoine	30
	Adjoint technique	20
	Adjoint administratif	20
	Auxiliaire de puériculture	50
	Educateur des activités physiques et sportives	10
	Animateur	15
	Assistant de conservation du patrimoine	5

	Rédacteur	5
	Technicien	5
	Assistant d'enseignement artistique	5
Pôle services techniques	Adjoint technique	10
	Adjoint administratif	5
	Technicien	5
	rédacteur	5
	Ingénieur	5
Pôle attractivité, aménagement et développement durable	Adjoint administratif	5
	Adjoint technique	5
	rédacteur	5
	technicien	5
	Attaché	5
	ingénieur	5
Pôles ressources/ communication/ressources humaines	Adjoint administratif	10
	rédacteur	5
	attaché	5
Pôle Economie	Adjoint administratif	10
	Rédacteur	5
	Attaché	5
	Ingénieur	5

- approuve le renouvellement de ces modalités de recrutement pour les années ultérieures,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire.

Rapport n°52 – Versement d'une indemnité de conseil au trésorier

Majorité (4 voix contre et 4 abstentions) pour :

- accorder l'indemnité de conseil au trésorier de Riom au taux de 60% du taux maximum.

Les crédits seront inscrits au budget principal de RLV au chapitre 011, article 6225.

La clôture de la séance officielle a ensuite été prononcée par le Président de séance à 22h20.

Riom, le 20 décembre 2018

Le Président,

Frédéric BONNICHON

